



Université de Tunis El Manar

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur



PAQ-DGSE Gouvernance et Responsabilité pour l'Employabilité et  
l'Environnement de l'ISSBAT



Institut Supérieur des Sciences  
Biologiques Appliquées de  
Tunis

Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité  
(PromESSE/TN)

## TERMES DE RÉFÉRENCES

ACTION : PAQ DGSE ISSBAT 05/2022

**Recrutement d'un Consultant Individuel pour  
« Diagnostic en sécurité-incendie et élaboration d'un  
plan d'action pour la mise en conformité des  
installations de l'ISSBAT »**

Résultat 1.1-3 Activité : A1.1-3.1

Le Coordinateur du projet

**Ghofrane Lassoued Ben Miled**

## Table des matières

1.	Contexte de l'action .....	3
2.	Objectif global de la mission .....	3
3.	Objectifs spécifiques de la mission .....	3
4.	Activités nécessaires à l'accomplissement de la mission .....	4
5.	Résultats escomptés .....	4
6.	Charge prévisionnelle, calendrier et lieu de la mission.....	4
7.	Livrables .....	5
8.	Qualifications et profil du consultant.....	5
9.	Sous-traitance .....	5
10.	Responsabilités respectives .....	5
11.	Soumission.....	6
12.	Méthode de sélection.....	6
13.	Négociation du contrat .....	7
14.	Attribution .....	7
15.	Informations complémentaires .....	7
16.	Confidentialité .....	8
17.	Conflits d'intérêt .....	8
18.	Textes de référence .....	8
19.	Annexes .....	8

## 1. Contexte de l'action

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) entreprend un Programme de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE/TN) et mobilise une partie de son financement auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN).

Dans le cadre de l'Appel à propositions : « PAQ-DGSE » du Programme PromESSE-Tn, lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour Développer la Gestion Stratégique des Établissements de l'Enseignement Supérieur, l'ISSBAT a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre de son projet intitulé GREEN « Gouvernance et Responsabilité pour l'Employabilité et l'Environnement ».

L'objectif général du projet PAQ GREEN de l'ISSBAT est le renforcement de ses capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire pour une amélioration continue en accord avec les objectifs du développement durable.

Les objectifs spécifiques du projet GREEN sont :

- Accompagnement à la mise en place d'un système d'assurance qualité interne ;
- Amélioration de l'autonomie institutionnelle et de la redevabilité ;
- Renforcement des capacités de gestion proactive des cursus ;
- Renforcement des initiatives innovantes et entrepreneuriales en collaboration avec l'Université ;
- Encouragement et appui des activités associatives culturelles, scientifiques et sportives.

L'ISSBAT s'engage pour la mise en œuvre d'une politique d'assurance qualité, l'autoévaluation des systèmes existants et l'analyse stratégique, tout en conformité aux exigences et standards internationaux.

C'est dans ce contexte que la mise en conformité des installations relatives à la sécurité de la communauté de l'ISSBAT s'avère nécessaire afin de se conformer aux exigences de la législation tunisienne et aux lignes directrices des normes internationales.

## 2. Objectif global de la mission

La maîtrise de la réglementation et la conformité aux obligations réglementaires permettent de limiter les situations de mise en cause de la responsabilité, mais en même temps, d'améliorer les performances de l'ISSBAT en termes de sécurité.

L'objectif de la présente action est ainsi de mettre à disposition de l'ISSBAT des rapports d'inspections réglementaires en conformité avec la législation tunisienne d'une part et avec la norme **ISO 45001 : version 2018** d'autre part.

## 3. Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques de cette mission sont de :

- Réaliser un diagnostic en « sécurité & incendie » de l'état existant

- Identifier les écarts par rapport aux exigences de la législation tunisienne et de la norme **ISO 45001 : version 2018**.

## 4. Activités nécessaires à l'accomplissement de la mission

En se basant sur les objectifs ciblés précités, le Consultant qui sera chargé de la mission, devra fournir au moins les activités décrites ci-après et jugés nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Les activités sont les suivantes :

- ➔ Développer et entretenir , chez les membres de la « cellule sécurité », une expertise dans la sécurité et dans l'identification du danger d'incendie et d'explosion à l'ISSBAT.
- ➔ Réaliser un diagnostic en « sécurité & incendie » de l'état existant à l'ISSBAT
- ➔ Déterminer la réglementation applicable aux activités et installations de l'ISSBAT au titre de la « sécurité & incendie »
- ➔ Identifier, sur site, les activités et installations de l'ISSBAT et les dangers associés à la « sécurité & incendie »
- ➔ Dégager les actions correctives et prioriser les besoins et les chantiers à mener à l'ISSBAT
- ➔ Construire et proposer une stratégie opérationnelle de maîtrise du risque et établir des recommandations
- ➔ Élaborer un manuel de procédures de « sécurité & incendie »
- ➔ Élaborer un plan d'action de mise en conformité des installations de sécurité & incendie
- ➔ Gérer l'information interne et les relations avec la direction et les parties prenantes internes de l'ISSBAT

## 5. Résultats escomptés

À l'issue de cette mission, les résultats doivent être les suivants :

- Inspection sécurité
- Inspection incendie
- Une veille réglementaire est établie
- Un plan d'action est défini et validé par la direction et les actions à mener prioritaires
- Un manuel de procédures sécurité et incendie est rédigé

en conformité avec la législation tunisienne d'une part et avec la norme **ISO 45001 : version 2018** d'autre part.

## 6. Charge prévisionnelle, calendrier et lieu de la mission

- ✓ La mission se déroulera au profit de la « cellule sécurité » de l'ISSBAT
- ✓ Les référentiels utilisés dans la formation doivent être la législation tunisienne en termes de « sécurité & incendie » et la norme **ISO 45001 : version 2018**.
- ✓ Le calendrier de la mission sera convenu et défini lors de la négociation des termes de la mission avec le Consultant retenu.
- ✓ Le calendrier de remise des livrables détaillé et les conditions techniques de la mission seront fixés lors de la négociation des termes de la mission conjointement par l'ISSBAT et le consultant retenu.
- ✓ La réalisation de la mission se fait au sein de l'ISSBAT, dès réception du contrat ou bon de commande par le Consultant retenu.

## 7. Livrables

Le Consultant est tenu de fournir à l'ISSBAT les livrables suivants :

- Rapport sur le déroulement de la mission validé par la direction;
- Fiches d'émargement signées par les participants ;
- Supports de communication (documents pour la formation, animation numérique...)
- Rapport d'inspection réglementaire en termes de « sécurité & incendie » ;
- Etat des écarts enregistrés par rapport aux exigences de la législation tunisienne en termes de « sécurité & incendie » ;
- Etat des écarts enregistrés par rapport aux exigences de la norme ISO **ISO 45001 : version 2018** en termes de « sécurité & incendie » ;
- Rapport d'évaluation au terme de chaque action, validé par la direction;
- Manuel de procédures de « sécurité & incendie » validé par la direction ;
- Attestations de participation à la formation/action;
- Rapport de mission validé par le CoPil du projet GREEN, incluant une synthèse de l'évaluation de la mission et les recommandations du Consultant, après sept (07 jours) à compter de la fin de la mission.

Le calendrier détaillé de remise des livrables sera fixé lors de la négociation des termes de la mission avec le Consultant retenu.

## 8. Qualifications et profil du consultant

Le (ou la) consultant(e) recherché(e) doit répondre aux conditions de compétences et de qualifications suivantes :

- Être formateur qualifié dans le domaine de la « sécurité & incendie » ;
- Etre qualifié Auditeur tierce partie selon le référentiel **ISO 45001 : version 2018 (fournir le certificat de qualification d'auditeur tierce partie valide) depuis au moins 5 ans auprès d'un organisme de certification reconnu (accréditation internationale)**
- Avoir une expertise professionnelle pertinente, d'au moins 5 ans, dans le domaine de la « sécurité & incendie » et dans le domaine ISO 45001 : version 2018;
- Avoir conduit des missions d'audits tierces parties (préciser les références et l'année et fournir l'attestation ou autre document)
- Avoir des références similaires en « sécurité & incendie » et, de préférence, au niveau de structures de l'enseignement supérieur ;
- Avoir opéré dans le domaine « sécurité & incendie » à l'échelle nationale et/ou internationale ;
- Disposer de connaissances en développement durable serait un atout.

## 9. Sous-traitance

Le Consultant retenu doit en assurer la mission conformément à sa proposition. Il ne peut ni en faire apport à une personne, ni en confier l'exécution à autrui.

## 10. Responsabilités respectives

### LE CONSULTANT

L'expert prend à sa charge son transport, ainsi que les frais éventuels de son hébergement et de séjour.

## L'INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES BIOLOGIQUES APPLIQUEES DE TUNIS (ISSBAT)

L'ISSBAT s'engage à mettre à la disposition de l'expert un local pour assurer la formation et l'assistance post-formation, ainsi que toutes les données nécessaires à l'exécution de la mission.

## 11. Soumission

Les manifestations d'intérêts doivent être soumises par voie postale, ou directement livrés au Bureau d'Ordre de l'ISSBAT contre décharge au plus tard le **29/06/2022 à 14 heures 00min**, (cachet du bureau d'ordre de l'ISSBAT faisant foi) à l'adresse suivante :

### Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées de Tunis

**9, Rue Zouheir Essafi, 1006 Tunis.**

Le dossier de manifestation d'intérêt doit être consigné dans une enveloppe fermée et scellée (ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire) portant la mention suivante :

**Ne pas ouvrir**  
**Projet PAQ-DGSE-GREEN de l'ISSBAT**  
**Avis à Manifestation d'intérêt 05/2022**

**Recrutement d'un Consultant Individuel pour « Diagnostic en sécurité-incendie et élaboration d'un plan d'action pour la mise en conformité des installations de l'ISSBAT »**

L'enveloppe doit contenir les pièces administratives suivantes:

- 1) Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'ISSBAT ;
- 2) Un Curriculum Vitae selon le modèle annexé;
- 3) Toute autre information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services dessus (brochures, références ou contrats analogues, expériences semblables, disponibilité prouvée des qualifications et toutes autres preuves).

## 12. Méthode de sélection

La sélection sera fondée sur la méthode de «Sélection des Consultants Individuels» telle que prévue par les Directives de la Banque Mondiale - SÉLECTION ET EMPLOI DES CONSULTANTS, Edition janvier 2011 - révisée en juillet 2014(section V, paragraphe 5.1 à 5.6).

Une commission de sélection évaluera et comparera les candidatures avant d'établir un classement des candidats selon les critères pondérés suivants :

Critère d'évaluation	Barème de notation	Détails de notation	Note
Qualifications du Consultant pour la mission	30 points	-Diplôme de l'expert (Master ou ingénieur 10 points, niveau Doctorat : 15 points)	.../30

		- <b>Certificat de qualification d'auditeur tierce partie auprès d'un organisme de certification reconnu</b> (15 points)	
Expertise dans les domaines « sécurité & incendie »	30 points	0 point : <5 ans 20 points Entre 5 et 10 ans 30 points : >10 ans (Pièces justificatives doivent être fournies)	.../30
Expérience dans l'exécution de missions similaires	30 points	10 points /par mission avec un plafond de 30 points	.../30
Expérience nationale et/ou internationale	10 points	10 points : Expérience nationale et /ou internationale > 10 ans 5 points : 5 < Expérience nationale et/ou internationale < 10 ans 1 points : Expérience nationale et/ou internationale < 5 ans	.../10
<b>NOTE FINALE EN POINTS SUR 100</b>			.../100

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection. Un score minimal de **70/100** est requis pour être éligible. La commission de sélection établira, à cet effet, une liste restreinte (short-list) constituée des candidats ayant obtenu des scores supérieurs ou égaux au minimum requis.

Le Consultant ayant obtenu le score le plus élevé sera invité à soumettre une proposition technique et une offre financière, avant d'être convié à négocier et conclure le marché.

### 13. Négociation du contrat

Les négociations avec le Consultant ayant obtenu le score le plus élevé porteront essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le programme de la mission et le calendrier détaillé de son déroulement ;
- L'offre financière.

En cas d'accord suite aux négociations, et si les propositions technique et financière sont jugées acceptables, le Consultant sera retenu et appelé à signer le contrat ou bon de commande de la mission.

En cas de désaccord et de propositions jugées inacceptables, le Consultant classé en seconde position sera appelé à négocier le contrat de la mission et ainsi de suite.

### 14. Attribution

L'ISSBAT se réserve la faculté de ne pas donner suite aux candidatures reçues pour cette mission.

### 15. Informations complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des Termes de références par e-mail à l'adresse électronique suivante : [ghofrane.benmiled@issbat.utm.tn](mailto:ghofrane.benmiled@issbat.utm.tn) et consulter la version numérique des documents afférents à cette mission sur le site web de l'UTM : <http://www.utm.rnu.tn>

## 16. Confidentialité

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information confidentielle relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause pourrait entraîner l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

## 17. Conflits d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'ISSBAT doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission. Tout candidat fonctionnaire doit présenter l'autorisation nécessaire pour assurer la mission.

## 18. Textes de référence

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art.

La responsabilité du consultant envers l'ISSBAT est régie par les directives de la Banque mondiale et, accessoirement, par la réglementation nationale sur les marchés publics (Décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014).

## 19. Annexes

Annexe : Modèle de CV



## Annexe

### PAQ-DGSE-GREEN ISSBAT CV du CONSULTANT INDIVIDUEL

1. Volet du PAQ :
2. Nom et prénom de l'expert :
3. Date de naissance : Nationalité :
4. Niveau d'études :

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Spécialité
	■
	■
	■
	■
	■

5. Compétences clés :
6. Affiliation à des associations/groupements professionnels :
7. Autres formations
8. Pays où l'expert a travaillé :
9. Langues : (bon, moyen, médiocre)

Langue	Lue	Parlée	Écrite

## 10. Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

## Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de la mission

①	Planification et mise en œuvre de plans d'actions
②	Pilotage / Coordination de projets d'envergure nationale et internationale
③	Connaissance des structures de l'enseignement supérieur et/ou de la recherche scientifique
④	Connaissance des directives de la banque mondiale

Détail des compétences spécifiques à la mission	11. Expérience qui illustre le mieux sa compétence pour la mission <sup>1</sup> , détail des différentes missions (organismes, date, intitulé de projet, ....) :	
①	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	

<sup>1</sup> Rajouter autant de ligne (pour une expérience donnée) que nécessaire.

2	Nom du projet: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
3	Nom des structures : Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	
4	Nom du projet financé par la Banque mondiale: Année : Lieu : Client: Poste : Activités :	

#### 12. Compétences et aptitudes sociales

***Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc.***

#### 13. Aptitudes et compétences organisationnelles

***Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) et à la maison, etc.***

#### 14. Compétences et expériences personnelles

***Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels***

15. Information complémentaire

**Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission: contacts de personnes références, publications, etc.**

16. ANNEXES.

**Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale.**

J'atteste, en toute bonne conscience, que les renseignements susmentionnés reflètent exactement ma situation, mes qualifications et mon expérience.  
Je m'engage à assumer les conséquences de toute déclaration volontairement erronée.

À ..... Date: *jour / mois / année*

*[Signature du Consultant]*